

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **onzième jour du mois de mars deux mille neuf**, sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Roland Auclair	Michel Marcotte
Denys Beaudin	Jean-Guy Paillé
Claude Brouillette	Stéphane Poirier
Christian Daigneault	Suzanne Poirier
Jacques Désilets	Dany Poulin
Pierre-A. Dupont	Thérèse Pruneau
	Louise Rocheleau Laporte
	Pierrette Rouillard
Réjean Hivon	Poste vacant
Gilles Isabelle	Marie-Josée Tardif
Denis Lamy	Pierre Tremblay

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Guylaine Paillé	Julie Morneault
-----------------	-----------------

ABSENCES MOTIVÉES

Georgette Bazinet
Vital Gaudet

SONT AUSSI PRÉSENTS

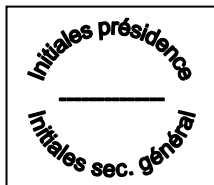
Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Jean Huard	Directeur général adjoint
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Alain Bastien	Directeur des ressources financières et matérielles
Bernard Dufourd	Directeur des services éducatifs en formation professionnelle et continue
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

ASSERMENTATION D'UNE COMMISSAIRE

Madame Guylaine Paillé, élue par le comité de parents pour être Commissaire représentant du comité de parents – niveau secondaire en remplacement de monsieur Claude Alarie, est assermenté par le directeur général.

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Yvon Lemire, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 11 mars 2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

78-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté compte tenu de l'ajout suivant :

5.1 Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation
– Mise en candidature

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2009

79-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2009, compte tenu de la modification suivante :

À la page 47, nous devrions lire : « Le directeur général mentionne qu'une présentation du dossier places-élèves sera faite au comité plénier du 25 mars 2009 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Morneault, représentante du comité de parents, informe les membres du Conseil des commissaires que lors de leur rencontre du 10 mars 2009, le Comité de parents a pris connaissance de la démission de monsieur Claude Alarie à titre de Commissaire représentant du comité de parents pour le secondaire. Madame Guylaine Paillé a été élue pour le remplacer.

Madame Morneault informe également les membres du Conseil des commissaires que les membres du comité de parents ont eu une présentation de la part de madame Hélène Corneau, directrice générale adjointe, sur le sondage effectué concernant la journée Place au secondaire. Madame Corneau a également présenté le dossier des frais chargés aux parents pour l'heure du midi – année 2008-2009. Ils ont de plus reçu le dépôt de la consultation sur le projet de l'école Jacques-Buteux pour être considérée école de langues.

FORMATION DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

CONSIDÉRANT l'adoption par l'Assemblée nationale le 28 octobre 2008, de la Loi 88 modifiant la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT l'adoption du décret (92-2009) qui a pour effet de rendre opérant les modifications à la Loi sur l'instruction publique ;

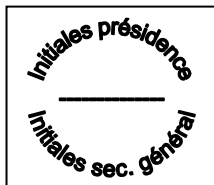
CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi 88 modifiant la Loi sur l'instruction publique instituant notamment, un Comité de gouvernance et d'éthique qui a pour rôle, de faire une recommandation au Conseil des commissaires au regard de la nomination du protecteur de l'élève ;

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la Loi 88 instituant un protecteur de l'élève dans toutes les commissions scolaires du Québec ;

80-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE, que madame Suzanne Poirier ainsi que messieurs Pierre Tremblay et Denis Lamy, tous trois commissaires, soient nommés au Comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 11 mars 2009

DEMANDE DE CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ – DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT la demande de congé à traitement différé de madame Maryse Côté, directrice adjointe à l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT l'article 86 de la Politique de gestion des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement primaire et secondaire;

CONSIDÉRANT l'annexe 7 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT l'article 1.3 h) du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

81-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy octroie à madame Maryse Côté, directrice adjointe à l'école secondaire des Pionniers, un congé à traitement différé d'une durée de six (6) mois; la période de prise du congé étant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DU PAVILLON RINFRET DE L'ÉCOLE BELLE-VALLÉE

CONSIDÉRANT la demande du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Ursule;

CONSIDÉRANT l'organisation d'un festival country-folklorique sur les terrains de la municipalité de Sainte-Ursule par l'organisme sans but lucratif « Festival de Ste-Ursule »;

CONSIDÉRANT que cet événement aura lieu du 6 au 9 août 2009;

CONSIDÉRANT le désir de la Commission scolaire de s'associer aux mouvements communautaires des municipalités de son territoire;

82-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire autorise les organisateurs du festival country-folklorique à utiliser le terrain du pavillon Rinfret pour la durée de l'événement;

que les organisateurs de l'événement contactent la direction de l'école Belle-Vallée pour les modalités d'entente;

que la Commission scolaire se dégage de toute responsabilité civile lors du déroulement de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPELS D'OFFRES POUR LES RÉFECTIONS DE TOITURE

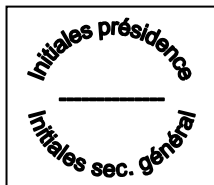
CONSIDÉRANT les projets d'investissement annuels de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy au regard des réfections de toiture de ses établissements ;

CONSIDÉRANT les matériaux disponibles et offerts par les fabricants ;

CONSIDÉRANT les appels d'offres annuels de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy relativement à la réfection de toiture ;

CONSIDÉRANT les conclusions des analyses en laboratoire au regard des membranes PVC installées sur les toitures des établissements de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy ;

CONSIDÉRANT les attentes de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy quant à la qualité des matériaux utilisés et du travail effectué, notamment au regard de la longévité des membranes installées sur les toitures de ses établissements ;



83-CC/09-03-11

CONSIDÉRANT le rapport déposé par l'architecte expert, monsieur Claude Frégeau;
CONSIDÉRANT l'étude du dossier par le Comité plénier du Conseil des commissaires;
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;
IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy spécifie les plus hauts standards de qualité dans ses devis relatifs aux matériaux utilisés pour la réfection des toitures de ses établissements.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT D'ÉVALUATION DES MEMBRANES DE TOITURE

CONSIDÉRANT la demande de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy d'analyse de la qualité des membranes PVC disponibles sur le marché ;
CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et par l'architecte expert, monsieur Claude Frégeau ;
CONSIDÉRANT l'étude du dossier par le Comité plénier du Conseil des commissaires;
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

84-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU-LAPORTE, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, après autorisation du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), rende publiques sur demande, les rapports produits par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et par l'architecte expert, monsieur Claude Frégeau.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VENTE DE LA BÂTISSE MAURICE-POULIN

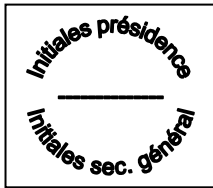
CONSIDÉRANT la résolution 128-CC/07-04-11 demandant l'autorisation de vendre, de gré à gré, l'école Maurice-Poulin à l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, et ce, pour la somme nominale de 1,00 \$;
CONSIDÉRANT l'autorisation ministérielle du 4 juillet 2007 de procéder à ladite vente;
CONSIDÉRANT le refus de l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, du 29 janvier 2009, de procéder à l'achat dudit immeuble;

85-CC/09-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'aliéner par voie de soumissions publiques la bâtisse (741-057) sise au 10315, boul. des Forges, à Trois-Rivières et le terrain connu et désigné comme étant le lot 1283790 du cadastre du Québec, et ce, pour une valeur non moindre que la valeur marchande;
de demander également à la ministre l'autorisation de verser le produit net de la transaction dans un fonds spécial d'investissement.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT la résolution 33-CC/08-10-08 autorisant la Commission scolaire à disposer, par appel d'offres public, d'une partie non utilisée du terrain de l'école Sainte-Thérèse;
CONSIDÉRANT le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;



86-CC/09-03-11

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres publiques du 31 janvier 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE-ANDRÉ DUPONT, COMMISSAIRE, d'accepter l'offre d'achat du plus haut soumissionnaire conforme, soit celle de monsieur Robert Paquin, au montant de 16 500 \$, pour l'acquisition d'un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 300 029 au certificat de piquetage produit par l'arpenteur-géomètre, Michel Plante, du 19 janvier 2009;

d'autoriser monsieur Yvon Lemire, président, et monsieur Michel Morin, directeur général, à signer pour et nom de la Commission scolaire tous les actes requis par cette vente;

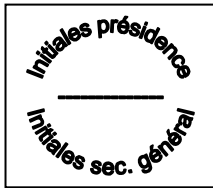
Monsieur Jean-Guy Paillé enregistre son abstention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Lemire présente un résumé des principales activités des dernières semaines.

Dates	Activités
11 février 2009	Conseil des commissaires
3 février 2009	Rencontre avec monsieur Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé
19 février 2009	Comité du Congrès de la FCSQ
20, 21 février 2009	Conseil général de la FCSQ
24 février 2009	Soirée-conférence de la Commission scolaire
25 février 2009	<ul style="list-style-type: none">• Chambre de commerce et de l'Industrie de Trois-Rivières• Comité exécutif• Comité plénier
26 février 2009	Conférence de presse « Timbré d'histoire » à l'Académie les Estacades, représentation par monsieur Denis Lamy.
26 février 2009	Rencontre avec les représentants de la Ville de Trois-Rivières et du Centre sportif Alphonse-Desjardins
10 mars 2009	Rencontre avec le président de l'URLS de la Mauricie
11 mars 2009	Conseil des commissaires



COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général informe les commissaires sur les sujets suivants :

Expo-sciences Bell

Le directeur général informe les membres du Conseil des commissaires que la finale régionale d'Expo-sciences Bell aura lieu à compter du 12 mars 2009 à l'école Chavigny. Une conférence de presse d'ouverture aura lieu vendredi, le 12 mars à 10 h 30. Tous les commissaires sont invités à assister à la conférence de presse.

Forum des élèves

Michel Morin, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires que le premier « Forum des élèves » de notre Commission scolaire aura lieu le 23 avril 2009. Cet événement se déroulera à compter de 9 h à la salle du Conseil des commissaires et pour l'occasion, les commissaires sont invités à y assister ainsi que les trois députés de la région.

Prochaines dates importantes à retenir

18 mars 2009	Comité plénier
25 mars 2009	Comité exécutif et comité plénier
8 avril 2009	Conseil des commissaires

Élection scolaire partielle

Il y aura élection partielle le 5 avril prochain dans la circonscription no 10 où quatre candidats ont déposé leur candidature. Il s'agit de monsieur Claude Alarie, monsieur Stéphane Gosselin, monsieur Pierre Grondin et monsieur Michel Poirier.

Les bureaux de votation seront situés au 3750, Jean-Bourdon à Trois-Rivières, au pavillon de la Salle de 10 h à 20 h.

Le vote par anticipation aura lieu le 29 mars 2009, au 3750, Jean-Bourdon à Trois-Rivières au Pavillon de la Salle, de 12 h à 20 h.

Année scolaire 2009-2010

Les travaux de préparation sont en cours pour établir les budgets de l'année scolaire 2009-2010. Le discours du budget du gouvernement provincial qui devrait avoir lieu le 19 mars 2009 permettra d'inclure les changements à venir s'il y a lieu, dans le budget 2009-2010.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION – MISE EN CANDIDATURE

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour les commissions du Conseil supérieur de l'éducation;

CONSIDÉRANT les sièges de la commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et de la commission de l'enseignement secondaire qui deviendront vacants;

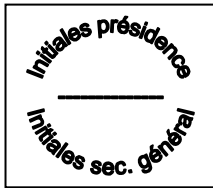
CONSIDÉRANT le mandat du Conseil supérieur de l'éducation et la nature des dossiers traités;

CONSIDÉRANT la pertinence pour notre Commission scolaire de contribuer au développement et de bénéficier des retombées de cette participation;

CONSIDÉRANT les qualités professionnelles, l'expérience et la formation de monsieur Pierre Blanchette, directeur adjoint aux services éducatifs responsable de l'implantation du nouveau pédagogique;

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE, de demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec de recommander la candidature de monsieur Pierre Blanchette pour siéger à la commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ou à la commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Lettre de démission d'un commissaire représentant du comité de parent – Monsieur Claude Alarie

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, monsieur Jean-Guy Paillé propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale